



Nuisances olfactives un an apres l achevement de construction

Par **aide2015**, le **28/06/2015** à **19:51**

Bonjour,

Jai achete un appartement en 2010 aupres d un promoteur "P ", la construction s est achevee en juin 2011.

un an apres, mon locataire se plaint de mauvaises odeurs qui emanent du tableau electrique situe a cote de la porte d'entree.

Divers plombiers sont intervenus mais ne savent pas d'ou proviennent les odeurs, le syndic a fait intervenir un professionnel pour verifier les canalisations , il n y a pas de probleme de ce cote.

Pouvez vous s'il vous plait m'aider car le syndic est incompetent, n'a toujours pas reussi a trouver l'origine des odeurs, je pense qu'il y a une malfaçon lors de la construction de l immeuble

En vous remerciant par avance

Cordialement